



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 DE 09H30 À 17H30
À L'HÔTEL DE RÉGION DE TOULOUSE
Espace Charles De Gaulle

« *JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE,
COMPRENDRE, ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER* »

Rapporteuse : Beatriz MALLEVILLE

Avis adopté le 12 décembre 2023
à l'unanimité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'engagement des jeunes : un enjeu majeur de société.

De nombreuses causes les animent et leur tiennent à cœur : éducation, sport, culture, climat ou environnement. Moteurs du changement et essence de notre société de demain, il est essentiel d'être à l'écoute des jeunes et de leurs besoins.

En plus de la précarité dont ils sont victimes, une explosion des problématiques de santé mentale des jeunes suite à la crise sanitaire a été observée. Ces éléments sont des freins à leur engagement en plus des problèmes de mobilité, de logement, de transport et d'offre qui apparaissent particulièrement dès lors qu'ils habitent en milieu rural.

Dans ce contexte, le Conseil régional d'Occitanie, chef des politiques Jeunesse, doit être attentif aux attentes des jeunes et travailler de concert avec les réseaux associatifs et les professionnels de la jeunesse.

Le CESER s'est emparé de cette question de l'engagement selon quatre axes :

- Co-construire des politiques de jeunesse transversales et cohérentes ;
- Faciliter leur engagement et mieux les informer dans leur territoire de vie ;
- Encourager, accompagner et valoriser leur engagement ;
- Accompagner les porteurs de projet.

Le CESER préconise en particulier de :

- Reconnaître l'expertise et la légitimité des corps intermédiaires, interlocuteurs privilégiés pour les questions liées à la jeunesse, et favoriser leur collaboration et les partenariats ;
- Renforcer les dispositifs en faveur des jeunes tels que les structures d'information jeunesse et y inclure des sources d'information sur l'offre d'engagement existante sur le territoire ;
- Allouer plus de temps aux encadrants et des financements adéquats et durables par des subventions spécifiques, des programmes de soutien financier visant à renforcer les ressources disponibles pour les associations.